

# RAPPORT MENSUEL

---

Février 2026



EUROPEAN  
OLYMPIC  
COMMITTEES



**EU**  
Office

### Le bureau des COE auprès de l'UE fête son 17ème anniversaire

Le 20 février dernier, le bureau des COE auprès de l'UE célébrait dix-sept ans d'existence. Depuis son ouverture officielle en 2009, il représente avec fierté le Mouvement olympique dans les discussions relatives à la politique sportive au sein de l'Union européenne.

Placé sous la direction de Folker Hellmund depuis sa création, le bureau s'est progressivement imposé comme le principal interlocuteur des institutions européennes en matière de politique sportive.



Cette reconnaissance doit beaucoup à l'adhésion, au fil des années, de nombreuses fédérations internationales et européennes qui ont rejoint le bureau en tant que partenaires, en plus des comités nationaux olympiques.

Le bureau des COE auprès de l'UE maintient des liens étroits avec le Comité international olympique (CIO), l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), les Comités olympiques européens (COE) ainsi qu'avec l'ensemble des Comités nationaux olympiques, à travers une activité soutenue en matière de projets européens, de séminaires, de missions de conseil et de formations. Il associe par ailleurs à ses travaux de nombreuses fédérations européennes et internationales, notamment sur les questions de développement durable, d'égalité des genres, de gouvernance et de violences dans le sport.

L'année écoulée a été marquée par l'aboutissement de deux projets européens d'envergure.



SIGGS 3.0 a accompagné les organisations sportives dans le renforcement de leurs normes de gouvernance, tandis qu'OCEAN a doté le mouvement sportif d'outils concrets en faveur de l'action climatique, donnant naissance à un réseau de responsables pleinement mobilisés sur cette problématique.

Les violences dans le sport s'impose désormais comme l'une des priorités majeures du bureau, comme en témoigne le travail mené dans le cadre du projet SAFE HARBOUR. Ce projet fédère un nombre croissant de Comités nationaux olympiques et de fédérations internationales, animés par une volonté commune d'élever les standards du secteur et de garantir des environnements sportifs plus sûrs.



Tous les articles et le contenu de ce rapport mensuel sont la propriété exclusive du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Toute reproduction, distribution ou utilisation de ces documents, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, est strictement interdite.



Nous poursuivons nos engagements en matière d'égalité femmes/hommes et d'inclusion, notamment par les projets GAMES, et EmpowHER en partenariat avec la Confédération européenne de volleyball, ainsi que la participation du bureau à la table ronde EPAS du Conseil de l'Europe.

Enfin, nous avons récemment lancé un nouveau projet (STRONG) en collaboration avec les comités olympiques nationaux et les athlètes, visant à mieux faire connaître les droits et les responsabilités de ces derniers.

Notre bureau a poursuivi son expansion avec l'adhésion de la fédération olympique d'Irlande, des Comités nationaux olympiques d'Estonie, du Kosovo et de Roumanie, ainsi que de la Fédération européenne d'haltérophilie, portant à trente-huit le nombre total de partenaires.

Nous avons également continué à œuvrer au rapprochement entre le mouvement sportif et les institutions européennes, notamment à l'occasion de la 7ème Soirée européenne du sport, qui a réuni plus de trois cents décideurs politiques et représentants du secteur sportif à Bruxelles.

Les présidents des comités nationaux olympiques des vingt-sept États membres de l'Union européenne ont ainsi pu s'entretenir avec le commissaire Glenn Micallef, dans le cadre d'un échange consacré à sa vision à long terme de la politique sportive européenne.

Sur le plan institutionnel, le bureau a apporté sa contribution au rapport du Parlement européen sur le modèle sportif européen, ainsi qu'à la prochaine communication de la Commission sur l'avenir de la politique sportive de l'UE. Nous avons également pris part aux discussions sur le prochain cadre financier pluriannuel, tout en continuant d'accompagner son réseau dans l'obtention de financements européens.

Après dix-sept ans d'existence, la mission du bureau demeure inchangée, à savoir soutenir les comités nationaux olympiques et les partenaires, approfondir la coopération avec les institutions de l'Union européenne et veiller à ce que le sport dispose des moyens et de la reconnaissance nécessaires pour jouer pleinement son rôle dans la société.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires et amis, sans lesquels ce travail ne serait pas possible, et nous réjouissons des perspectives que les années à venir ne manqueront pas d'offrir.



### Passation de direction au bureau des COE auprès de l'Union européenne



**Carlotta Giussani prendra la suite de Folker Hellmund en tant que directrice du bureau des COE auprès de l'UE**

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a annoncé la nomination de Carlotta Giussani (ITA) à sa direction. Elle prendra la suite de Folker Hellmund (ALL), qui aura guidé le bureau des COE auprès de l'UE à Bruxelles pendant dix-sept ans avant de céder sa place à la fin du mois de mars 2026.

Lorsque Folker Hellmund a pris ses fonctions en 2009, la politique sportive de l'Union européenne n'en était encore qu'à ses débuts. En dix-sept ans, il a su faire du bureau des COE auprès de l'UE un interlocuteur incontournable entre les institutions européennes et le mouvement olympique. Son sens aigu de la diplomatie, sa perspicacité politique et son attachement indéfectible aux valeurs olympiques et à la bonne gouvernance ont profondément façonné l'institution telle qu'elle est aujourd'hui.

La nomination de Carlotta Giussani incarne à la fois continuité et renouveau, marquant une nouvelle étape pour le Bureau COE auprès de l'UE. Elle prend les rênes d'une institution dont elle connaît intimement les rouages et les ambitions, et à laquelle elle est déterminée à donner un nouvel élan. C'est avec une sincère reconnaissance envers Folker Hellmund et une pleine confiance en Carlotta Giussani que le Mouvement olympique européen aborde cette transition. Figure bien connue du Mouvement olympique et des institutions européennes, l'Italienne de trente-cinq ans est établie à Bruxelles depuis plus de huit ans, dont quatre au sein du bureau des COE auprès de l'UE, où elle a exercé successivement les fonctions de chargée de mission aux financements européens puis de directrice des financements. Ces années au sein de l'équipe bruxelloise lui ont permis de construire un réseau de confiance et de s'imposer comme une actrice engagée, traduisant les ambitions politiques de l'Union européenne en actions tangibles dans des domaines aussi essentiels que la protection des sportifs, l'égalité des genres ou la santé des femmes dans le sport. Cette nomination est l'aboutissement d'un processus transparent et indépendant, conduit par un cabinet spécialisé en recrutement et appuyé par une commission de sélection réunissant des représentants du Comité international olympique, du COE et du Bureau européen des COE. Lancé à l'automne 2025, ce processus a suscité plus d'une centaine de candidatures. Les candidats présélectionnés ont été soumis à une procédure d'entretien rigoureuse en plusieurs étapes, et la décision finale a été entérinée par le conseil d'administration en décembre 2025. Carlotta Giussani prendra officiellement ses fonctions le 1er avril 2026. À cette occasion, la prochaine édition du rapport mensuel présentera une interview conjointe de Folker Hellmund et Carlotta Giussani, qui reviendront sur les réalisations passées et présenteront la feuille de route stratégique pour les années à venir.

Tous les articles et le contenu de ce rapport mensuel sont la propriété exclusive du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Toute reproduction, distribution ou utilisation de ces documents, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, est strictement interdite.

### Chiffres du mois



**European Parliament**

1,112,977 followers

3d • 🌐

+ Follow ...

Snow much pride for the inspiring athletes representing EU countries at the 2026 Winter Olympics in Milano-Cortina! With 164 medals in total, EU countries truly iced the competition 🏅🏅🏅

While the Olympics celebrate the very best of elite sport, the EU is equally committed to supporting amateur and grassroots athletes across Europe. The European Sport Model goes beyond medals to foster protection of athletes' rights, financial solidarity between professional and grassroots levels, and safeguarding the integrity and competitive balance of sport.

Promoting and supporting sport at all levels is essential not only for international success but also for building a healthier and more active European society.

Learn more: <https://lnkd.in/eKJVQq4>

#MilanoCortina2026



Source: [European Parliament](#)

Tous les articles et le contenu de ce rapport mensuel sont la propriété exclusive du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Toute reproduction, distribution ou utilisation de ces documents, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, est strictement interdite.

- Le bureau des COE auprès de l'UE fête son 17ème anniversaire **2**
- Passation de direction au bureau des COE auprès de l'Union européenne **4**
- Éditorial **7**



### POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- JO d'hiver de Milano-Cortina : Alors que l'UE réaffirme son engagement, le président des COE appelle à davantage de financements européens pour le sport **8**
- Milano-Cortina 2026 : la disqualification d'un athlète ukrainien et la participation de la Russie aux Jeux paralympiques suscitent des réactions au sein des institutions européennes **9**
- Bilan et perspectives : quinze ans de politique politiques sportives européenne **11**



### LE COIN DES PARTENAIRES

- Nouveau partenariat avec la Fédération européenne d'haltérophilie **12**
- Événements à venir **12**

Tous les articles et le contenu de ce rapport mensuel sont la propriété exclusive du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Toute reproduction, distribution ou utilisation de ces documents, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, est strictement interdite.



### ÉDITORIAL

Chers lecteurs, chères lectrices,

Alors que les Jeux olympiques d'hiver de Milano-Cortina se sont clôturés il y a quelques jours, les médias s'emploient désormais à en dresser le bilan sportif et politico-sportif, et les Jeux paralympiques ont débuté. Les organisateurs italiens peuvent se féliciter d'avoir tenu leurs promesses, les sites de compétition ayant été livrés dans les délais et répondant aux normes les plus exigeantes.

Sur le plan sportif, la Norvège s'est imposée comme la grande nation de ces Jeux, gagnant quarante et une médailles au total. Le public, a quant à lui bien répondu présent, offrant une atmosphère chaleureuse et des audiences à la hauteur de l'événement. Quant au parti pris décentralisé, imposé par la volonté de construire le moins possible, il a su faire la preuve de son efficacité, même si certains athlètes ont exprimé le regret de n'avoir pu vivre pleinement l'aventure collective d'un village olympique.

Comme à l'accoutumée, ces Jeux n'ont pas été exempts de controverses politico-sportives, dont l'affaire Heraskevych est restée l'épisode le plus saillant. Le refus de cet athlète ukrainien de skeleton de s'élancer sans son casque commémoratif lui a valu une exclusion, pour laquelle il a saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS), et qui a nourri de vifs débats dans les milieux universitaires. La liberté d'expression est un droit que nul ne saurait contester aux athlètes, mais son exercice ne peut être illimité dans le cadre d'une compétition officielle. Ouvrir cette brèche conduirait inévitablement à autoriser des manifestations politiques de toute nature, y compris contraires aux intérêts ukrainiens. Aussi fragile soit-elle, la frontière entre recueillement et revendication politique doit être tenue.

Il convient toutefois de rappeler que les athlètes demeurent entièrement libres de s'exprimer politiquement en dehors des épreuves, que ce soit auprès des journalistes accrédités ou sur les réseaux sociaux. Le CIO n'a du reste jamais contesté la légitimité du souhait des athlètes ukrainiens de rendre hommage à leurs compagnons disparus. Le débat ne porte pas sur le bien-fondé de cet hommage, mais uniquement sur le moment et le cadre dans lesquels il peut s'exprimer durant les Jeux.

En vous souhaitant une agréable lecture de ce rapport mensuel !

Bien à vous,



Folker Hellmund

Directeur du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE



### POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

#### JO d'hiver de Milano-Cortina : Alors que l'UE réaffirme son engagement, le président des COE appelle à davantage de financements européens pour le sport



Photo : EOC

#### Intervention du président des COE à une conférence Erasmus+

En marge des Jeux olympiques d'hiver de Milano-Cortina 2026, les agences nationales Erasmus+ italienne et française ont conjointement organisé à Milan une conférence portant sur les retombées sociales et culturelles des grands événements sportifs.

Le 5 février, dernier jour de l'événement, Spyros Capralos, président des Comités olympiques européens (COE), est intervenu devant l'assemblée. Son discours a mis en lumière le rôle essentiel des Festivals olympiques de la jeunesse européenne (FOJE), qu'il a dépeints comme bien plus qu'une première grande expérience compétitive pour de jeunes athlètes mais aussi comme un espace de rencontres et d'échanges entre les jeunes du continent, pleinement inscrit dans les valeurs olympiques et européennes. Le président Capralos a également salué le soutien de l'Union européenne, dont les financements ont permis d'assurer plusieurs éditions des FOJE.

Il a par ailleurs souligné le fort impact des projets menés par le bureau des COE auprès de l'UE sur des enjeux fondamentaux tels que la gouvernance, la protection des sportifs et le développement durable, autant de chantiers rendus possibles grâce à l'appui financier de l'UE.

En présence de Glenn Micallef, commissaire européen à l'équité intergénérationnelle, la jeunesse, la culture et le sport, le président Capralos a tenu à saluer la qualité de la coopération entre la Commission européenne et les comités olympiques européens. Fort de cette coopération solide et constructive, le mouvement olympique européen contribue ainsi à donner corps aux politiques de l'UE.

Alors que les négociations sur le budget de l'UE pour la période 2028-2034 entre dans une phase décisive, le président Capralos a également appelé à des investissements plus importants et plus prévisibles dans le sport, notamment par le biais du programme Erasmus+. Un financement pérenne et adéquat est en effet indispensable pour que les organisations sportives, à toutes les échelles, puissent contribuer pleinement aux objectifs de l'UE et œuvrer à un sport plus inclusif et plus durable sur l'ensemble du continent.

#### L'UE dûment représentée à la cérémonie d'ouverture

La présence de l'Union européenne aux Jeux olympiques d'hiver de Milano-Cortina s'est manifestée à maintes reprises. Dans les jours précédant la cérémonie d'ouverture, Giorgio Guazzugli Marini, chef de l'unité « Sport » à la Commission européenne, a eu l'honneur de porter la flamme olympique, geste hautement symbolique témoignant des liens étroits qui unissent l'UE aux JO.



Photo : Commission européenne

L'UE était également représentée lors de la cérémonie d'ouverture, tant par le hissage de son drapeau que par la présence de la vice-présidente exécutive de la Commission européenne, Roxana Mînzatu, et du commissaire Glenn Micallef. Tous deux ont témoigné de leur soutien indéfectible aux athlètes européens et ont saisi cette tribune pour rappeler les vertus du sport, portées par les valeurs qui lui sont propres, à savoir la loyauté sportive, l'excellence et la solidarité.

A cette occasion, le commissaire Micallef a annoncé le lancement de la nouvelle initiative #BeActiveWinter, dont le coup d'envoi sera donné en février 2027. Destinée à promouvoir les sports d'hiver et à encourager un mode de vie sain tout au long de l'année, cette initiative s'inscrit dans le prolongement de la Semaine européenne du sport, qui a récemment célébré son dixième anniversaire.

### Milano-Cortina 2026 : la disqualification d'un athlète ukrainien et la participation de la Russie aux Jeux paralympiques suscitent des réactions au sein des institutions européennes

#### Disqualification d'un athlète de skeleton ukrainien

La disqualification de l'athlète ukrainien Vladyslav Heraskevych de l'épreuve de skeleton aux Jeux olympiques d'hiver de Milano-Cortina 2026 a provoqué une vive émotion, jusque dans les institutions européennes. En cause, son refus de concourir sans le casque par lequel il entendait rendre hommage aux athlètes ukrainiens tombés depuis le début de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine.

La décision prise le 12 février par le Comité International Olympique (CIO) se fonde sur l'article 50 de la Charte olympique et sur les directives du CIO relatives à l'expression des athlètes. Tout en témoignant de son respect pour le geste de l'athlète, par lequel il souhaitait honorer la mémoire de ses compatriotes tués depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le CIO lui avait proposé une solution intermédiaire, l'autorisant à porter son casque à l'entraînement et dans la zone mixte, ainsi qu'un brassard noir pendant la compétition.

Malgré un entretien avec la présidente du CIO, Kirsty Coventry, Vladyslav Heraskevych a maintenu sa position. La déclaration du CIO est consultable [ici](#).

Le jour même où le CIO rendait sa décision, un groupe de 35 eurodéputés ont adressé une [lettre](#) invitant l'institution à reconsidérer sa position. Portée par le député Erik Marquardt (Verts/ALE, Allemagne), cette initiative a rassemblé des signataires des groupes Verts/ALE, PPE, Renew Europe, Socialistes & Démocrates et La Gauche.

Dans leur courrier, les élus font valoir que le casque ne comportait aucun slogan ni message politique explicite, et qu'il répondait à une intention purement commémorative.

Tout en réaffirmant leur respect pour l'indépendance du CIO et les dispositions de la Charte olympique, dont la règle 50, ils ont rappelé l'attachement du Mouvement olympique aux valeurs de paix, de dignité humaine et de développement harmonieux de l'humanité, estimant que rendre hommage à des athlètes tués dans une guerre contraire au droit international ne saurait être assimilé à de la propagande ou à une manifestation politique. Les signataires ont par ailleurs enjoint le CIO à veiller à la proportionnalité et à l'égalité de traitement dans l'application de ses règles, avertissant que de telles décisions étaient de nature à entamer la confiance dans l'institution.

Le commissaire au sport, Glenn Micallef, a également pris position dans un [entretien](#) accordé à Euronews, rappelant que la réglementation des compétitions sportives et l'autonomie des fédérations constituent des piliers fondamentaux du modèle sportif européen. Il a témoigné de son respect pour le CIO et les fédérations dans leur rôle de définition et d'application des règles, soulignant que la disposition en cause ne visait aucun pays en particulier, mais avait pour objet de garantir l'équité de la compétition. Le commissaire a néanmoins regretté que la situation n'ait pu trouver une issue permettant à l'athlète de s'exprimer avant le début des épreuves, et a tenu à rappeler les circonstances dramatiques que traverse l'Ukraine. Il a par ailleurs salué le fait que la présidente du CIO, Kirsty Coventry, ait choisi de contacter directement l'athlète, et a appelé à la poursuite du dialogue entre toutes les parties concernées.

Ce débat au sein des institutions européennes a fait écho à une [déclaration](#) adoptée le 9 février par les dirigeants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). Ceux-ci y ont affirmé que les équipes russes ne devraient pas être autorisées à participer à des compétitions internationales, qu'il s'agisse du football ou des Jeux olympiques, tant que la Russie poursuit sa guerre contre l'Ukraine.

Rappelant que cette guerre constitue une violation grave du droit international, ils ont souligné que les organisations sportives internationales se devaient de veiller à ce que leurs décisions ne compromettent pas l'établissement des responsabilités ni ne contribuent à banaliser l'agression.

Les dirigeants de l'APCE ont par ailleurs abordé la question de la neutralité, estimant qu'elle ne saurait jamais servir de prétexte pour garder le silence face aux violations des droits de l'homme. Ils ont rappelé avec force que le silence ne peut être confondu avec la neutralité lorsque l'injustice est en cause, et ont appelé à un renforcement des garanties au sein du mouvement olympique, notamment le respect effectif de la trêve olympique et la protection de la liberté d'expression des athlètes.

### Participation d'athlètes russe et biélorusses aux Jeux Paralympiques

Suite à la clôture des Jeux Olympiques, l'attention s'est tournée vers les Jeux paralympiques. Dans ce contexte, la décision du Comité international paralympique (CIP) d'autoriser 10 athlètes russes à participer sous leur drapeau national a suscité des réactions politiques à Bruxelles.

Le commissaire au sport, Glenn Micallef, a [jugé](#) cette décision « inacceptable », déclarant que tant que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine se poursuivait, il ne pouvait cautionner le rétablissement des symboles nationaux russes, drapeaux, hymnes et uniformes, qu'il considère comme indissociables de ce conflit.

Ces événements témoignent de la sensibilité politique que soulève durablement la participation des athlètes russes aux compétitions internationales, et de la vigilance avec laquelle les institutions suivent les décisions des instances dirigeantes du sport.

### Bilan et perspectives : quinze ans de politique politiques sportives européenne

#### Un bilan exhaustif

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le sport occupe une place grandissante au sein des politiques de l'Union européenne. Ce qui n'était à l'origine qu'une compétence subsidiaire s'est progressivement érigé en un véritable champ politique, couvrant aujourd'hui des domaines aussi variés que la participation, l'intégrité, l'inclusion, le développement durable, l'éducation et le bien-être des athlètes. Quinze années de construction politique ont ainsi donné corps à une ambition commune, dont la portée dépasse aujourd'hui largement le cadre initial.

Cette montée en puissance ne s'est pourtant pas accompagnée d'une meilleure lisibilité. Fruit de présidences du Conseil de l'UE successives, de cycles institutionnels entrecroisés et d'une abondante production de textes techniques, la politique sportive européenne reste difficile à appréhender dans sa globalité. Pour nombre d'acteurs du secteur, saisir la portée des résultats obtenus, mesurer l'évolution des priorités et tirer les enseignements de ce long cheminement demeure un exercice ardu.



De cette coopération entre institutions et États membres de l'UE a en effet émergé un corpus considérable de conclusions, résolutions, recommandations et initiatives du Conseil, dont les avancées majeures se trouvent souvent enfouies dans les archives institutionnelles, tandis que les liens entre présidences et priorités successives peinent à apparaître clairement.

C'est précisément pour combler ce manque qu'a été conçu Shaping EU Sport, un projet partenariats de coopération Erasmus+ Sport réunissant des partenaires de Slovaquie, de Chypre et d'Estonie.

Sans prétendre élaborer de nouvelles orientations, le projet cherche avant tout à donner à voir les travaux existants dans leur continuité et leur cohérence. Il rassemble quinze années de construction politique et les donne à lire à travers le regard de ceux qui ont contribué à orienter les débats au sein du Conseil, en particulier les présidents du groupe de travail sur le sport. Ce faisant, il répond à l'un des objectifs essentiels du plan de travail de l'UE pour le sport 2021-2024, qui appelle à un meilleur partage des connaissances et des bonnes pratiques entre États Membres.

Les fruits de ce travail prennent la forme d'un [site web interactif](#) et d'une [brochure d'accompagnement](#), qui offrent aux acteurs du secteur une vision d'ensemble cohérente de l'évolution des priorités européennes en matière de sport, ainsi qu'un éclairage sur la manière dont la coopération européenne a façonné l'agenda sportif actuel.

#### Des perspectives élargies

Le sport se trouve aujourd'hui confronté à des défis sans précédent, engendrés par la transformation numérique, les impératifs du développement durable, les besoins croissants de protection des sportifs et une attention renouvelée portée à leur bien-être.

Face à ces évolutions, la politique sportive européenne devra évoluer tout en restant fermement ancrée dans ses principes fondateurs, à savoir l'intégrité, l'inclusion et la participation. Elle ne saurait en effet se réduire à un corpus de textes institutionnels, car elle est avant tout un processus de coopération vivant, inscrit dans la durée, nourri par l'évolution des défis communs et animé par des ambitions partagées. C'est fort de cette compréhension que le mouvement sportif et les acteurs du secteur pourront s'engager pleinement dans les initiatives européennes, contribuer à la définition des priorités à venir et garantir au sport une place éminente dans la société européenne.



### LE COIN DES PARTENAIRES

#### Nouveau partenariat avec la Fédération européenne d'haltérophilie



Le bureau des COE est heureux d'annoncer la signature d'un nouvel accord de partenariat avec la Fédération européenne d'haltérophilie, officialisée à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026.

Cette nouvelle adhésion vient enrichir un réseau de partenaires qui ne cesse de s'élargir au sein du paysage sportif européen. Fondée sur des priorités communes telles que la bonne gouvernance, l'intégrité et le développement durable, cette collaboration témoigne d'un engagement partagé en faveur du sport européen et de son rayonnement dans le cadre des politiques et programmes de l'Union européenne.

Nous nous réjouissons de cette collaboration et entendons œuvrer étroitement avec la Fédération européenne d'haltérophilie pour défendre la place du sport dans les politiques de l'Union européenne.



### ÉVÈNEMENTS À VENIR

**13 mars 2026**

Comité exécutif des COE (Rome)

**24 - 25 mars 2026**

Réunion de la commission des relations européennes et internationales des COE (Bruxelles)



EOC EU Office  
71, Avenue de Cortenbergh  
1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



[info@euoffice.eurolympic.org](mailto:info@euoffice.eurolympic.org)



[www.euoffice.eurolympic.org](http://www.euoffice.eurolympic.org)



EUROPEAN  
OLYMPIC  
COMMITTEES



**EU**  
Office